

Pour une réponse rapide

Vous pouvez faire votre demande en ligne sur www.valdemarne.fr

Pour envoyer le formulaire par la Poste

Vous pouvez renvoyer ce formulaire rempli, accompagné des pièces justificatives et de votre règlement à cette adresse :

Hôtel du Département
Service des Aides à la Mobilité
94054 Créteil cedex

Protection de vos données personnelles

J'accepte que le Département m'envoie des informations et le cas échéant, me contacte pour toute action ou manifestation départementale.

- Oui
 Non

Les informations recueillies vous concernant font l'objet d'un traitement destiné au suivi de votre dossier.

Les destinataires de ces données sont : Direction de la Jeunesse, des Sports, des Villages Vacances et de la Mobilité et la Direction de la Communication.

La durée de conservation des données est de deux ans.

Vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement de celles-ci ou d'une limitation du traitement. Vous pouvez vous opposer au traitement des données vous concernant et disposez du droit de retirer votre consentement à tout moment en vous adressant à Monsieur le Président du Conseil départemental du Val-de-Marne - Hôtel du Département - Direction de la Jeunesse, des Sports, des Villages Vacances et des Aides à la Mobilité 94054 Créteil cedex, ou en utilisant le formulaire de contact sur www.valdemarne.fr/contact - catégorie «Données personnelles (CNIL, RGPD)».

Vous avez la possibilité d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle.

 3994 Coût d'un appel local

 valdemarne.fr

Octobre 2020

DEMANDE DE FORFAIT AMÉTHYSTE 25 €/an

Offre de mobilité
Transports en commun
Île-de-France

Cadre réservé à l'administration

Règlement :

- Espèces Mandat cash Chèque
 Titre de recette Virement CB

Échéance :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Catégorie :

VOTRE SITUATION (COCHER LA CASE)

Non imposable *, personne de 60 ans et +, sans activité professionnelle

Handicap : personne entre 11 et 19 ans ou personne âgée entre 4 et 10 ans, scolarisée ou pas dans un établissement non reconnu par l'Education Nationale, bénéficiant de l'**A.E.E.H.**

Handicap : personne de 20 ans et +, bénéficiant de l'**A.A.H.**

Invalide non imposable *, personne bénéficiaire d'une pension d'invalidité, sans activité professionnelle et ne percevant pas l'allocation chômage

Ancien combattant, de 60 ans et +

Veuve d'ancien combattant, de 60 ans et +

Veuve de guerre, de 60 ans et +

Mère médaillée de la famille française de 60 ans et +, sans activité professionnelle

Orphelin-e de guerre, de 60 ans et +

Pupille de la nation, de 60 ans et +

Vous devez être domicilié-e dans le Val-de-Marne, depuis au moins 1 an

Vous pouvez faire votre demande

VAL de MARNE
Département **utile**

Première demande Renouvellement

N° de carte Navigo : _____ Date fin de forfait : _____

 Monsieur Madame

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____

Adresse : _____

Code postal : 94 _____ Ville : _____

Adresse courriel @ : _____

Téléphone fixe : _____

Téléphone portable : _____

**MONTANT DE VOTRE
PARTICIPATION :**
25 €

À l'ordre de RÉGIE AMÉTHYSTE

(1) La carte Navigo mois/semaine
vous sera fournie gratuitement par
des agences commerciales de la RATP
ou sur le site internet www.navigo.fr

Vous devez présenter une pièce
d'identité et un justificatif de domicile
pour l'obtenir.

À noter que si vous possédez
une carte Navigo "annuelle" "intégrale"
ou "découverte"
vous devez quand même vous procurer
une carte "mois/semaine".

**DOCUMENTS À JOINDRE OBLIGATOIREMENT (Photocopies)****Photocopie de votre carte Navigo mois/semaine (1)**

VOTRE SITUATION	1 ^{re} DEMANDE	RENOUVELLEMENT
Non imposable *	<ul style="list-style-type: none"> • Avis imposition complet • Notification de retraite 	<ul style="list-style-type: none"> • Avis imposition complet
Handicap A.A.H.	<ul style="list-style-type: none"> • Avis imposition complet du demandeur ou du foyer de rattachement • Décompte AAH de moins de 3 mois 	<ul style="list-style-type: none"> • Avis imposition complet du demandeur ou du foyer de rattachement • Décompte AAH de moins de 3 mois
Handicap A.E.E.H.	<ul style="list-style-type: none"> • Avis imposition complet des parents ou du foyer de rattachement • Notification d'attribution de l'AEEH • Décompte AEEH de moins de 3 mois 	<ul style="list-style-type: none"> • Avis imposition complet des parents ou du foyer de rattachement • Décompte AEEH de moins de 3 mois
Invalide non imposable *	<ul style="list-style-type: none"> • Avis imposition complet • Décompte paiement pension invalidité de moins de 3 mois • Notification pension invalidité 	<ul style="list-style-type: none"> • Avis imposition complet • Décompte paiement pension invalidité de moins de 3 mois
Mère médaillée de la Famille Française	<ul style="list-style-type: none"> • Notification de retraite • Diplôme de mère médaillée • Avis imposition complet 	<ul style="list-style-type: none"> • Avis imposition complet
Ancien combattant	<ul style="list-style-type: none"> • Carte du combattant (ONAC) • Taxe d'habitation 	<ul style="list-style-type: none"> • Taxe d'habitation
Veuve d'ancien combattant	<ul style="list-style-type: none"> • Carte de veuve d'ancien combattant (ONAC) • Taxe d'habitation 	
Veuve de guerre	<ul style="list-style-type: none"> • Titre de pension en qualité de veuve de guerre • Taxe d'habitation 	
Orphelin·e de guerre	<ul style="list-style-type: none"> • Carte de ressortissant de l'ONAC ou Livret de famille ou extrait acte de naissance • Taxe d'habitation 	
Pupille de la nation	<ul style="list-style-type: none"> • Jugement ou livret de famille • ou extrait acte de naissance • Taxe d'habitation 	

*** Foyer dont le montant de l'impôt n'excède pas 61 euros (montant maximal qui ne donne pas lieu au recouvrement) .**

Votre demande sera traitée dans un délai de deux mois sous réserve que votre dossier soit complet